



Mairie  
17, Route de Landerneau  
29460 IRVILLAC  
Téléphone : 02 98 25 83 56  
Télécopie : 02 98 25 93 37  
Courriel : info@irvillac.fr

# KELEIER IRVILHAG

Les nouvelles d'Irvillac  
Bulletin communal d'informations



Numéro 227

AVRIL 2022

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site [www.irvillac.fr](http://www.irvillac.fr) !  
Blog Communal : « <http://irvillac.over-blog.com> »

## Vie Associative



### Photos de classe

Le premier classeur de 1898 à 1970 vous attend toujours à la mairie, n'oubliez pas d'y apporter vos corrections.

Deux nouveaux classeurs vont suivre, nous aimerions avoir vos photos de classe avec les noms si possible.

Marif 06 75 85 47 27  
Michelle 07 84 32 39 57



### Bientôt Pâques !!!

Pour cette occasion, le **lapin de Pâques** de l'**Amicale Laïque** va cacher des œufs dans le centre bourg d'Irvillac.

=> 6 œufs de la même couleur = un paquet de chocolat

=> Et SURPRISE, un œuf d'or s'est glissé pour un maxi chocolat

**Rendez-vous le 24 Avril de 15h à 18h !!!**

**3€** la boîte d'œufs à remplir.

**Nouveauté :** nous acceptons les paiements par Carte Ban-

Le goûter sera également proposé sur place.

Inscription sur place (parking salle Kerlevenez) pour récupérer la boîte à remplir.





**COMPTE-RENDU DE SEANCE DU 16 MARS 2022**

Cette séance de Conseil a été principalement consacrée au vote du budget prévisionnel de la commune pour l'année 2022.

Après avoir rappelé les résultats positifs de l'année 2021, avec un excédent de 159 984 € en section de fonctionnement et un excédent de 119 059 € en section d'investissement, le Maire a proposé au Conseil d'adopter un budget prévisionnel qui s'équilibre à hauteur de 1 040 000 €, en dépenses et recettes, pour la section de fonctionnement et à 637 265 €, en dépenses et recettes pour la section d'investissement. Il a précisé que le budget prévisionnel de la section de fonctionnement est en hausse de 2 % par rapport à celui de l'année 2021 et que cette augmentation est liée à la hausse des prix de l'énergie, des carburants, de l'alimentation et des produits d'entretien.

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Chapitres</b>	<b>Montant en euros</b>	<b>Chapitres</b>	<b>Montant en euros</b>
011 – Charges à caractère général	197 400,00 €	013 – Atténuations de	55 000,00 €
012 – Charges de personnel	536 000,00 €	70 – Produits des services, du	88 900,00 €
014 – Atténuations de produits	4 000,00 €	73 – Impôts et taxes	5 300,00 €
65 –Autres charges de gestion	212 655,00 €	731 – Fiscalité locale	591 300,00 €
66 – Charges financières	20 500,00 €	74 – Dotations, subventions	298 000,00 €
67-Charges exceptionnelles	500,00 €	75 - Autres produits de ges-	1 500,00 €
68 - Dotations aux amortissements	500,00 €		
023 – Virement à la section	56 182,81 €		
042- Opérations d'ordre	12 262,19 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 040 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 040 000,00 €</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Chapitres</b>	<b>Montant en euros</b>	<b>Chapitres</b>	<b>Montant en euros</b>
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	13 - Subventions d'investisse-	79 376,00 €
204 - Subventions d'équipements versées	19 000,00 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	159 735,02 €
21 - Immobilisations corporelles	241 000,00 €	10 - Dotations, fonds divers	204 984,92 €
23 - Immobilisations en cours	165 000,00 €	27- Autres immobilisations	5 661,17 €
10 – Dotations, fonds divers et réserves	31 885,40 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	56 182,81 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	114 000,00 €	040 – Opérations d'ordre	12 262,19 €
Reste à Réaliser année 2021	66 380,42 €	001 – Solde d'exécution posi-	119 059,71 €
<b>TOTAL</b>	<b>637 265,82 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>637 265,82 €</b>

## Conseil Municipal (2/2)

Les projets d'investissement pour l'année 2022 ont ensuite été rappelés aux élus et notamment la construction du nouveau bâtiment pour les services techniques pour lequel la demande de Permis de construire est en cours d'instruction. D'autres projets, dont la création d'une salle d'exposition dans la chapelle désaffectée Notre Dame de La Délivrance, ont été validés dans ce programme d'investissement ainsi que des travaux de rénovation de voirie et l'aménagement du carrefour de Malanty. Des acquisitions de matériels, dont l'achat d'un nouveau tracteur pour les services techniques ont aussi été approuvés ainsi que des études pour le renouvellement de la chaudière de l'école, l'éclairage public au hameau du « Bot » et le transfert du « skate Park » près du terrain de football.

Le Conseil a également adopté le budget prévisionnel du lotissement communal pour l'année 2022. Le Maire a précisé que tous les lots ayant été vendus, il convient, pour solder le budget de réintégrer dans le domaine communal la voirie et les espaces publics aménagés pour un montant de 137 879 €.

La séance de Conseil s'est poursuivie par l'approbation d'une cession gratuite de terrain sur lequel est érigé le calvaire de Mezavern qui doit faire l'objet de travaux d'entretien.

Les élus ont également autorisé le Maire à effectuer des demandes de subvention auprès de l'état et de la Région Bretagne pour la création de la salle d'exposition dans la chapelle Notre Dame de la Délivrance.

Une autre demande subvention pour l'achat de matériel de désherbage a été approuvée.

Les élus ont également décidé d'octroyer une subvention de 500 € pour venir en aide au peuple ukrainien victime de la guerre contre la Russie.

En question diverses, François BRUNET, chargé de la voirie et des bâtiments communaux, a rendu compte de la commission voirie qui s'est tenue le 14 mars et a fait part du souhait des membres de la commission d'instaurer un sens unique de circulation sur la VC N°5, entre Malanty et Kerinot, en raison des difficultés de circulation liées à l'étroitesse de la chaussée. Il est convenu que les riverains et usagers seront consultés sur la pertinence cette proposition.

Le Maire a ensuite informé le Conseil de que la communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas élabore un schéma cyclable communautaire, en partenariat avec ses communes membres pour la création d'aménagements cyclables sur leur territoire. Il précise qu'une liaison entre Landerneau est Daoulas, via St. Urbain et Irvillac est programmée et que l'ancienne voie romaine devra faire l'objet de travaux d'aménagement qui seront subventionnés par la Région, le Département et la CAPLD.

La date du prochain Conseil Municipal a été fixée au jeudi 12 mai 2022 à 20H30.

La séance s'est achevée sur cette annonce.

## Nouveau sur Irvillac - Mutuelle Communale

### *Mutuelle Communale*

Votre commune a pris l'initiative de solliciter 2 assureurs, Axa et Groupama pour permettre l'accès à tous les habitants de la commune à une complémentaire santé de qualité et durable, à un pris abordable.

Renseignez – vous auprès de la mairie !



Groupama





MERCREDI 6 AVRIL 2022  
À 14H15

**SONIC 2 LE FILM** JhSo

Tout public - Conseillé à partir de 7/8 ans.  
Amer. (Durée : ) . Film familial de Jeff Fowler avec la voix de Malik Bentalha et avec James Marsden, Jim Carrey...

Bien installé dans la petite ville de Green Hills, Sonic veut maintenant prouver qu'il a l'étoffe d'un véritable héros. Un défi de taille se présente à lui quand le Dr Robotnik refait son apparition. Accompagné de son nouveau complice Knuckles, ils sont en quête d'une émeraude dont le pouvoir permettrait de détruire l'humanité toute entière. Pour s'assurer que l'émeraude ne tombe entre de mauvaises mains, Sonic fait équipe avec Tails. Commence alors un voyage à travers le monde, plein de péripéties.



Cinéma / Image  
2 salles  
PLOUGASTEL-DAOULAS

Transport en car + cinéma : 5 € (Règlement au car)

Adhésion au p'tit ciné 2021/22 : 2 €

Rendez-vous à : 13 h 15 (Parking Salle Kerlevenez)

Retour vers : 16 h 45 (Parking Salle Kerlevenez)

Inscription auprès de Delphine ULVOAS

Du Lundi 28 Mars au Lundi 04 Avril 2022 avant 19h

Mail : [leptitcinema.irvillac@orange.fr](mailto:leptitcinema.irvillac@orange.fr)

Téléphone : 06.76.99.02.05

Si vous souhaitez accompagner le groupe (sous réserve), merci de le préciser à l'inscription

## MISSION DISPONIBLE EN SERVICE CIVIQUE

VIENS DYNAMISER LA RECYCLERIE RIBINE !



L'équipe de Ribine serait heureuse d'accueillir un ou une volontaire en service civique à partir du mois d'avril !

La mission a pour but de dynamiser la vie associative de Ribine !

Un service civique c'est quoi ?

Pour en savoir + rendez vous sur le site

[www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

## Crèche Associative "Les Mésanges"

### Portes ouvertes !

Vous allez devenir parents ?  
Votre enfant a entre 10 semaines et 3 ans révolus ?  
Et vous recherchez un lieu d'accueil  
de manière régulière ou ponctuelle ?

Si vous résidez dans l'une de ces 7 communes :  
Dirinon, Saint-Urbain, Loperhet, Daoulas,  
Logonna-Daoulas, Irvillac, l'hôpital-Camfrout,  
ou que vous êtes ressortissants de l'IGESA,  
**NOUS POUVONS VOUS ACCUEILLIR !!!**

**Le samedi 30 avril 2022  
de 14h00 à 18h00**

Multi-Accueil Les Mésanges  
12 rue de Kéréol 29460 DIRINON  
02.98.07.14.06  
[lesmesanges.eaje@gmail.com](mailto:lesmesanges.eaje@gmail.com)

Vive le printemps !

AVIS AUX JARDINIÈRES ET JARDINIERS,  
C'EST LE PRINTEMPS !

L'AMICALE ORGANISE UNE **TOMBOLA DES  
PLANTES** LE **12 JUN 2022** À L'OCCASION DE  
LA **KERMESSE**.

**Nous faisons donc appel aux dons de semis, plantes  
et boutures...**

Vous pourrez les déposer le 11 juin prochain  
à la salle Kerlevenez.

Merci pour votre participation !





Besoin de réaliser des **travaux** chez vous ?  
De déposer un **permis de construire** ?

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022

# MON GUICHET URB@NISME

*en un clic!*

**NOUVEAU SERVICE PUBLIC**  
+ simple + souple + réactif

Rendez-vous sur les sites internet de la commune de votre projet  
Daoulas, Dirinon, Hanvec, Irvilleac, L'Hôpital-Camfrout, La Forest-Landerneau, La Martyre, La Roche-Maurice, Landerneau, Lanneuffret, Le Tréhou, Logonna-Daoulas, Loperhet, Pencran, Ploudiry, Plouédern, Saint-Divy, Saint-Éloy, Saint-Thonan, Saint-Urbain, Tréflévénez, Trémaouézan  
ou sur celui de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas

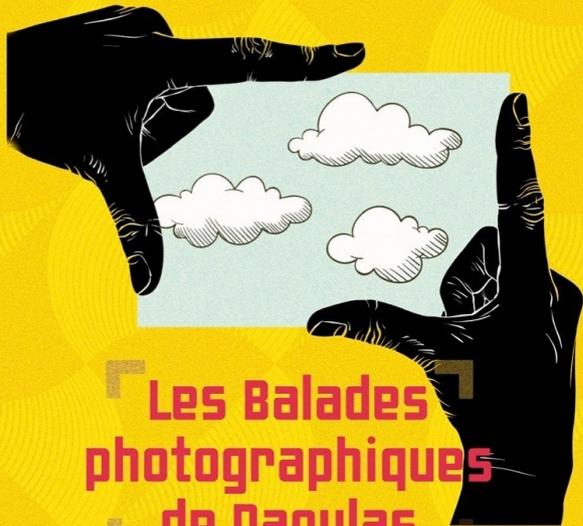




ABBAYE DE **DAOULAS**

TOUT commence en FINISTÈRE

Chemins du patrimoine en Finistère



# Les Balades photographiques de Daoulas

Du 1<sup>er</sup> avril au 5 décembre 2022

**Ayana V. Jackson - Omar Victor Diop  
Maimouna Guerresi**

Abbaye de Daoulas / Ville de Daoulas

## CONCOURS VIDÉO POUR LES 11-25 ANS

# UN AUTRE DEMAIN EST POSSIBLE

Le Climat et ses changements

La Nature dans la ville



Réalise un film de 3min avec ton smartphone  
Et gagne de nombreux lots!

Renseignements et inscriptions : [www.concours-video-bv.org](http://www.concours-video-bv.org)



### Récré AFRIK O'LOGO samedi 7 mai 2022

L'association Sennibolo vous annonce l'organisation de l'évènement solidaire la récré d'Afrik O'Logo le samedi 7 mai prochain de 15h à 20h salle Kejadenn à Logonna Daoulas

Tout comme Afrik O'Bendy et Afrik O'Logo, cet après-midi sera intergénérationnelle et la moitié des bénéfices sera reversée à deux associations qui oeuvrent en Afrique (Solidarité Enfants du Monde et Breizh Maasaï) : santé, scolarité alphabétisation, développement durable ....

de 15h à 20h

- Atelier enfants
- Conte musical à 16h30 "petit nuage" par Jean Luc Roudaut
- Concert de Jean Luc Roudaut à 18h30
- Crêpes sur place ou à emporter et boissons

Participation Entrée :

"payez le prix qui vous semble juste"

## Dispositif d'aide BAFA BAFD du Pays de Daoulas

LE BAFA, C'EST  
POUR TOI!!



TU AS ENVIE D'ACCOMPAGNER DES GROUPES  
D'ENFANTS  
TU AS 17 ANS  
TU AS BESOIN D'INFORMATIONS ?

CONTACTE LAURE, COORDINATRICE ENFANCE  
JEUNESSE DU PAYS DE DAOULAS  
06 46 11 09 48

Le BAFA, est une formation qui permet d'être animateur auprès d'enfants et de jeunes dans les centres de loisirs et les séjours de vacances.

Sur le pays de Daoulas, il existe 7 structures qui cherchent régulièrement des animateurs, les mercredis, vacances scolaires mais aussi sur les heures de midi et de fin de journée en semaine.

Les mairies du pays de Daoulas sont mobilisées pour apporter une aide financière aux jeunes (+17 ans) qui souhaitent passer le BAFA.

Pour avoir de l'information sur le BAFA ainsi que sur l'aide financière, contactez Laure, coordinatrice enfance jeunesse au 06 46 11 09 48 ou [coordo-pays-daoulas@loperhet.fr](mailto:coordo-pays-daoulas@loperhet.fr)



Simon MENEZ, jeune cavalier originaire d'Irvillac, (2ème sur la photographie en partant de la droite) a été récompensé par la Fédération Française d'équitation, pour avoir remporté en septembre dernier la médaille d'or en championnat du monde à Ermelo, aux Pays – Bas, avec l'équipe de France des moins de 21 ans en endurance équestre, avec son cheval Sliman El Ramaadi, un pur sang arabe de 15 ans.



## Voter par procuration



Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription sur les listes électorales le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur pour voter à votre place par procuration.

Désormais, le formulaire de demande de vote par procuration est aussi disponible en ligne : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Plus d'informations sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

## Entreprises/Artisans locaux



Les Serres Fleuries de Kermenguy vous accueillent à Irvillac  
(en direction d'Hanvec, à Créac'h Menguy)  
**les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 14h à 17h45**

et sur les marchés de Saint Urbain le mercredi, Châteauin le jeudi, Pont de Buis le vendredi, Plougastel-Daoulas le samedi.

C'est le moment pour planter fraisiers et petits fruits ! Il reste aussi des primevères et anémones, ainsi que les vivaces et arbustes.

Pour les fleurs d'été, il faudra attendre début mai. Les plants de légumes seront disponibles à la toute fin avril...

Respectons la nature et ses saisons !

A bientôt parmi les fleurs ,

Christelle Prioux

06-78-42-13-59

[www.serreskermenguy.com](http://www.serreskermenguy.com)

Facebook : SerresKermenguy



**Frelons asiatiques :  
Des pièges sélectifs pour agir à la base**

Pour lutter contre la prolifération des frelons asiatiques, la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas lance une opération afin de piéger les reines fondatrices, dès ce printemps, à l'aide d'un système innovant et sélectif : 70 pièges sont installés sur tout le territoire. Des pièges qui sont fortement conseillés aux particuliers également. Explications.

**S'attaquer aux nids primaires**

La communauté d'agglomération du Pays de Landerneau Daoulas est engagée depuis 2015 dans la lutte collective contre le frelon asiatique. Cette espèce exotique envahissante, arrivée en France en 2004, cause diverses nuisances à l'apiculture, à la biodiversité et à la sécurité des habitants.

Les frelons asiatiques s'installent principalement dans les zones habitées, sources de nourritures et reviennent d'année en année dans les mêmes secteurs. Dès mars, les reines construisent un nid primaire où elles pondent pour constituer leur colonie. Ces nids primaires, de quelques centimètres de diamètre, sont installés dans des abris ventilés (carports, toitures, abris de jardins, etc.). A terme, ils peuvent atteindre 2m de circonférence avec plus de 3 000 frelons.

Ces cinq dernières années, la Communauté d'agglomération a dépensé en moyenne un peu plus de 25 000 euros par an dans le programme de destruction des nids, sur une moyenne de 350 interventions.

En complément de ce programme, un piégeage des fondatrices, à l'aide d'un système innovant, est mené au cours de ce printemps et fera l'objet d'une évaluation d'efficacité. Ce projet a pour objectif de limiter la prolifération de l'espèce en capturant les fondatrices tout juste sorties de leur phase d'hivernage.

La destruction d'un nid coûte 86 CTTC, l'achat d'un piège, entre 80 et 100€. L'idée, en investissant dans ces pièges, est bien d'agir à la base de façon à avoir moins de nids à détruire par la suite. Une manière de réduire les dépenses à long terme.

**Le principe ? Un piège avec une nasse sélective**

Pour mener à bien ce programme, 70 bacs de captures préventifs et autonomes (BCPA) ont été acquis par la Communauté d'agglomération auprès de l'entreprise Jabeprode basée à Pencren. Le but est de créer un réseau de pièges sur tout le territoire, grâce à la participation des référents du territoire.

Les pièges seront géolocalisés sur des sites privés, ils devront être visités régulièrement afin de contrôler leur bon fonctionnement. Les captures seront notées toutes les semaines. En fin de campagne, le matériel sera récupéré par la CAPLD et les particuliers devront faire part de leurs observations et comptages pour analyse. Chaque piégeur devra s'engager pour la bonne utilisation du dispositif et le retour des données.

Ce programme est exclusivement basé sur l'utilisation d'un piège sélectif de type BCPA.

Contact presse : Service communication / Delphine PRAT / 02 98 21 37 67 / [delphine.prat@capld.bzh](mailto:delphine.prat@capld.bzh)

Ce système de piégeage fonctionne sur le principe d'une nasse sélective, la capture se faisant suivant la taille des accès. Deux cônes disposant d'orifices calibrés au 1/100 de mm sont fixés sur un bac pour former la cage de capture. Cette cage est posée sur un bac recevant divers attractifs. Une fois entré dans la nasse par l'odeur alléché, le frelon asiatique n'en retrouvera pas la sortie et mourra rapidement, alors que tout autre insecte plus petit pourra s'en échapper.

**Particuliers, privilégiez ces pièges sélectifs**

Des pièges totalement inadaptés et fortement déconseillés existent sur le marché. Ces pièges non sélectifs présentent un danger sérieux pour les insectes locaux (abeilles, frelons européens...). Ils sont peu onéreux mais ils ont un effet délétère sur la biodiversité en capturant tous types d'insectes, sans distinction aucune, qui sont pourtant utiles à notre environnement.

On connaît également toutes et tous le piège fait maison réalisé avec une bouteille en plastique coupée en deux. Là aussi, si ce système D permet de capturer les frelons le temps d'un déjeuner à l'extérieur, il présente la fâcheuse caractéristique de capturer tous les insectes sans distinction.

Pour respecter au mieux la biodiversité, il est donc fortement conseillé à tous les particuliers de s'équiper de pièges sélectifs équipés d'un système de nasse. Il est possible de s'en procurer auprès de revendeurs spécialisés.

**Pour tout renseignement complémentaire, contacter le référent frelon de votre commune ou la communauté d'agglomération du Pays de Landerneau Daoulas au 02 98 21 34 49.**



Contact presse : Service communication / Delphine PRAT / 02 98 21 37 67 / [delphine.prat@capld.bzh](mailto:delphine.prat@capld.bzh)



**Partez à la conquête  
d'un nouvel espace  
pour votre santé.**

Pour enregistrer vos informations santé et faciliter votre suivi médical, rendez-vous dès maintenant sur [monespacesante.fr](http://monespacesante.fr)



**mon  
ESPACE  
SANTÉ**

**VOUS AVEZ LA MAIN SUR VOTRE SANTÉ.**

MON DOSSIER MÉDICAL. MA MESSAGERIE SANTÉ.



**DON DE SANG**

**DAOULAS  
SALLE KERNEIS**

**Lundi 11 avril**

Réservez votre RDV  
sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Avec la participation de l'association  
pour le don de sang bénévole



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !

PRENEZ RDV  
SUR NOTRE SITE



[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) 0 800 109 900

## Bulletin Communal



**Directeur de la publication** : Mr le Maire,  
jean.noel.le-gall@irvillac.fr  
**Rédaction** : Samuel Bourdet,  
bulletin@irvillac.fr  
**Information** : Margaret Hautefort Laurans,  
info@irvillac.fr  
**Site** : www.irvillac.fr  
**Blog** : http://irvillac.over-blog.com  
**Newsletter** : www.irvillac.fr

## Services de Garde



**SAMU** 15  
**Pompiers** 18  
**Police** 17



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

### \* Week-end, jour férié, nuit :

- Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15.**

- Pour la pharmacie composer le **3237.**



- \* Taxi Oudin, Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64

- \* Ambulances A.B.I. : 02 98 25 78 83

### \* Cabinets Infirmiers :

- HAMONOU Christine / SALVE Anne / EUSTACE Annie  
7, Rue de la Vierge - 02 98 25 98 23 / 06 30 39 13 80

- CARRE Myriam / GAUBERT Anne

5 bis, Route de Landerneau - 02 98 25 93 18 / 06 63 74 14 57



**DEFIBRILLATEURS**

**Secrétariat ouvert au Public** : Tél : 02.98.25.83.56

Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 - 12H00 / 15h00 - 17h00

Mercredi-Jeudi-Samedi : 9h00 - 12h00

Horaires d'Été (juillet - août) :

Du Lundi au Vendredi : 9H00 - 12H00

### Permanence des élus :

**Mr LE GALL Jean-Noël** : Maire

Permanence sur RDV

**KERDONCUFF Guy** : 1er Adjoint au Maire

Urbanisme, Patrimoine et Culture

Permanence le Mardi de 10h à 12h - guy.kerdoncuff@irvillac.fr

**LECANON Valérie** : 2ème Adjoint au Maire

Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfance

Permanence le Lundi de 10h à 12h - valerie.lecanon@irvillac.fr

**BRUNET François** : 3ème Adjoint au Maire

Voirie et bâtiments communaux

Permanence le Samedi de 10h à 12h - francois.brunet@irvillac.fr

**LE CANN Yvonne** : 4ème Adjoint au Maire

Environnement, et Cadre de vie

Permanence le Samedi de 10h à 12h - yvonne.le-cann@irvillac.fr

### Conseillers délégués :

**KERVERN Laurence** : Vie sociale/affaires scolaires et Petites enfance

**GOASGUEN Marie-Catherine** : Environnement et Cadre de vie

**MONBEL Yann** : Animation et vie associative

## Urbanisme

### DECLARATIONS PREALABLES :



#### Demandées :

SIMONI Flavio, 18 T, rue du 16 Août 1944 : création d'une véranda.

PIQUET Jonathan, 10, Bodénès : Charpente, maçonnerie sur bâtiments.

DUHEM Solène 17, rue de la Vierge : Changement porte d'entrée.

#### Accordées :

LE RAY Caroline, 27, route de Hanvec : Remplacement de lucarne par des vélux.

QUILLÉVÉRÉ Laura, 18, route de Hanvec : capotage acoustique autour de la pompe à chaleur.

PICQUET Jonathan, 10, Bodénès : clôture.

Commune d'Irvillac, lieu-dit « Traonnevezec » : Dalle de béton destinée à servir de base au calvaire de la Croix de Traonnevezec.

### PERMIS DE CONSTRUIRE :

#### Accordé :

PETITBON Sébastien, chemin de Lohan : Maison d'habitation.

## Etat Civil

### Naissance :

25/02 : Suzon PELLAY BLUMENFELD, 9 Lavadur

26/02 : Lya COURTOIS, 1 Résidence Ti-Bian

## Informations Municipales

Pour joindre l'Agence Postale :

**09 71 33 83 89**



RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.

### Bibliothèque : Horaires d'ouverture

le lundi et le mercredi, de 17 h 45 à 19 h

et le samedi, de 10 h à 11 h 30

Pendant les vacances scolaires les permanences se tiendront uniquement le lundi et samedi.

Coordonnées : 02 98 25 98 56,

bibliotheque.irvillac@gmail.com

